

Lille, le 2 décembre 2008

Fabien THIÉMÉ
Vice-Président du Conseil Général
Délégué à l'Enfance et à la Famille
Maire de Marly
Tél. : 03.20.13.45.22
Fax : 03.20.13.45.32
Mail : fthieme@cg59.fr

Référence à rappeler : FT/MD/12.2008

Monsieur Jean-Michel BERARD
Préfet de la Région Nord-Pas-de-Calais

Place de la République
2 rue Jacquemars Gielée
59 047 LILLE CEDEX

Monsieur le Préfet,

Permettez-moi d'appeler votre attention sur le projet d'extension du centre d'enfouissement des déchets de CURGIES.

De nombreuses familles ainsi que de nombreux élus locaux se sont mobilisés contre ce projet le 31 mai dernier lors d'une marche pacifique et une association intercommunale (PEVEPA) a vu le jour, témoignant de l'importance de l'opposition qu'engendre l'éventualité d'une extension du centre de stockage.

Le 18 septembre dernier, Madame la Présidente de Valenciennes Métropole annonçait que SITA avait revu sa copie en acceptant de baisser le tonnage et d'exclure les déchets ménagers.

Toutefois, aucune confirmation de cette annonce n'a été officialisée et n'est parvenue à l'association.

L'association PEVEPA a également adressé un courrier au Président de la République, au Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, ainsi qu'à la Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, courrier sans réponse à ce jour.

De même, alors que le projet a été examiné par le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) rien ne filtre quant à l'avis rendu par celui-ci.

Aujourd'hui, l'association PEVEPA au même titre que les familles et les élus locaux, qui ont ensemble rappelé leur opposition à ce projet lors d'une réunion publique le 29 novembre dernier, sont dans l'attente de votre décision et souhaitent être écoutés et tenus informés.

L'extension de ce site pourrait engendrer une pollution de la nappe phréatique avec d'importantes conséquences sur l'environnement et la santé publique.

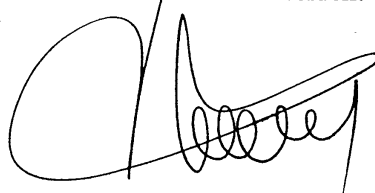
En effet, ce sont des milliers de familles et de foyers qui sont alimentés en eau par cette nappe phréatique, chiffre illustrant combien une pollution de celle-ci serait catastrophique.

C'est pourquoi, j'ai l'honneur de vous demander qu'une délégation soit reçue afin d'évoquer et de mettre à plat ce dossier.

D'ores-et-déjà je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à cette requête et,

Je vous prie d'agréer, Monsieur Préfet, l'expression de ma haute considération.

Cordialement
Fabien THIÉMÉ
Vice-Président



N.B : un courrier similaire a été adressé à Monsieur le Premier Ministre.